

L'habitation et l'environnement

Constats	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
				2014-2015	2015-2016	2016-2017
<p>La municipalité accorde beaucoup d'importance à la propreté et à l'aménagement paysager du village. L'été, il est agréable pour les citoyens de se balader dans les espaces verts et dans les rues. Cependant, l'aménagement des entrées du village laisse à désirer; on y retrouve plusieurs cimetières d'automobiles sur des terrains privés. Ce fait a été relevé lors de l'élaboration du plan de développement dévoilé en novembre 2009. Notons que la municipalité a déjà posé quelques actions pour embellir la route 289 suite à l'adoption de la Charte du paysage élaborée par la Corporation de la Route des Frontières.</p>	<p>Rendre la municipalité plus accueillante aux yeux des citoyens et des visiteurs.</p>	<p>Poursuivre les efforts amorcés pour embellir la route 289, la route 230 et la route St-Clovis (plantation d'arbres + entretien des arbres) et miser sur la sensibilisation et la participation volontaire des propriétaires intéressés pour corriger les nuisances visuelles.</p>	<p>Municipalité (Responsable des parcs et terrains) / <i>Partenaires</i> : <i>Comité d'embellissement, CCU, ADEL, Comité famille</i></p>	X	X	X
		<p>Mettre en lumière les espaces verts, les parcs et les sites touristiques.</p>	<p>Municipalité (AgentE dév.) / <i>Partenaires</i> : <i>CODET, MRC de Kamouraska, P.R.H.P.K., Corpo. des riverains et amis du lac Morin</i></p>	X	X	X
<p>Depuis quelques années, la municipalité connaît un essor important en matière de développement résidentiel. Sur une période de 4 ans, soit entre 2010 et 2013, il y a eu 36 nouvelles constructions résidentielles en plus de 2 chalets à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Pour attirer de nouvelles familles, la municipalité offre de grands terrains avec services à des prix très compétitifs. Elle encourage également les projets privés.</p>	<p>Attirer de nouvelles familles à venir s'établir à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.</p>	<p>Continuer à mettre en place des stratégies promotionnelles mettant en valeur les terrains avec services disponibles pour la construction résidentielle et commerciales sur le territoire de la municipalité tout en mettant l'accent sur la qualité de vie qu'offre Saint-Alexandre-de-Kamouraska aux familles.</p>	<p>Municipalité (Directrice de l'urbanisme)</p>	X	X	X
		<p>Maintenir les taxes municipales à un bas niveau.</p>	<p>Municipalité (Conseil municipal)</p>	X	X	X

L'habitation et l'environnement

Constats	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
				2014-2015	2015-2016	2016-2017
		Prévoir une offre de maison bigénérationnelle dans les projets de développement domiciliaire.	<u>Municipalité</u> (Conseil municipal)			X
Saint-Alexandre-de-Kamouraska a la chance de compter sur son territoire un des trois écocentres de la MRC de Kamouraska. Celui-ci est administré par la Co-éco. Notons qu'au printemps 2010, cet organisme a décidé de ne plus ouvrir l'écocentre les jeudis.	Permettre aux citoyens de se départir de leurs objets volumineux et de leurs matières recyclables qui ne sont pas acceptés dans les bacs de récupération.	S'assurer que la Co-éco ne baisse plus le nombre d'heures d'ouverture de l'écocentre.	<u>Municipalité</u> (Conseil municipal)	X	X	X
		Demander à la Co-éco à ce qu'il y ait une révision des heures d'ouverture de l'écocentre afin d'assurer un plus grande diversité et accessibilité.	<u>Municipalité</u> (Conseil municipal)	X	X	X
Même si une partie de la population de Saint-Alexandre-de-Kamouraska fait du compostage, cette pratique pour récupérer les matières organiques demeure peu connue et peu valorisée. Il reste donc beaucoup à faire pour réduire le volume des déchets destinés à l'enfouissement.	Encourager les familles à composter leurs matières organiques et à recycler.	Ajout d'action : promouvoir le compostage et la biométallisation	<u>Municipalité</u> (Conseil municipal)		X	X
		Mettre en place un comité "environnement" permettant de réaliser des activités de sensibilisation.	<u>Municipalité</u> (AgentE dév.)		X	X
Les citoyens, plus spécifiquement les aînés, manquent d'emplacement et d'espace qui leur sont réservés et où ils peuvent se retrouver pour socialiser.	Améliorer l'aménagement des espaces publics.	Ajout d'installations récréatives sur les espaces de la municipalité.	<u>Municipalité</u> (Responsable des parcs) / Partenaires : <i>Comité famille</i> , <i>Table d'harmonisation</i> , <i>agentE de dév.</i>	X	X	X
		Vérifier l'éclairage, les accès et la visibilité des espaces publics et apporter les modifications nécessaires afin de les rendre plus sécuritaires.	<u>Municipalité</u> (Travaux publics)	X	X	X

L'habitation et l'environnement

Constats	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
				2014-2015	2015-2016	2016-2017
		Soutenir le comité d'embellissement dans ses idées ou projets.	Municipalité (Conseil municipal) / <i>Partenaire : Municipalité (AgentE dév.)</i>	X	X	X
Si la plupart des familles alexandrines optent encore pour des couches jetables pour leur côté pratique, de plus en plus d'entre elles songent à utiliser des couches lavables pour économiser, mais aussi pour poser un geste concret pour l'environnement.	Encourager les nouveaux parents à utiliser des couches lavables.	Poursuivre le programme d'aide financière aux couches lavables.	Municipalité (Conseil municipal) / <i>Partenaires : Municipalité (AgentE dév.), Comité famille</i>	X	X	X
		Insérer des couches lavables dans les paniers pour les nouveau-nés.	Municipalité (AgentE dév.) / <i>Partenaires : Municipalité (ÉluE municipal), Comité famille</i>	X	X	X
Les aînés souhaitent avoir plus de soutien de la part des organismes externes. Malheureusement, ces derniers ne sont pas toujours connus.	Soutenir les aînés afin qu'ils puissent vieillir dignement chez-soi.	Rédiger régulièrement une chronique dans Alex Le Jaseur! pour informer les aînés des services et organismes disponibles pour les supporter et leur venir en aide.	Municipalité (AgentE dév.) / <i>Partenaires : Comité famille, Table d'harmonisation</i>	X	X	X
La municipalité connaît un manque de logements pour les aînés qui ne pourront plus ou ne voudront plus vivre dans leur maison, mais qui désirent demeurer à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Actuellement, la plupart d'entre eux déménagent à Saint-André ou Rivière-du-Loup.	Favoriser la rétention des aînés à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.	Initier des démarches afin de produire une étude de faisabilité pour la construction de nouveaux logements pour aînés autonomes et semi-autonomes.	Municipalité (Conseil municipal)		X	
		Informar les aînés des places disponibles dans les foyers ou les résidences dans Alex Le Jaseur!	Municipalité (Personnel administratif)	X	X	X
<i>Objectif enlevé : Améliorer l'aménagement des espaces publics.</i>						